### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### Commune de Saint-Rémy

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal

Numéro SIRET: 21710475100128

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE CHALON PERIPHERIE

### M14

### **BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**BUDGET: Service Comptabilité Dist M14** 

**ANNEE 2017** 

### SOMMAIRE

### I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

### II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

### III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.13 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
p.16	A1 - Presentation croisée par fonction	l x	
1,122,000	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	1 ^	×
1	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	1	X
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	V 9
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	×	
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
p.25	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.27	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.28	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	×	
p.29	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	×	
	A4 - Etat des provisions	1	×
00	A5 - Etalement des provisions		X
p.30	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	×	
p.31	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	1000
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		×
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		×
	A8 - Etat des charges transférées		X
ь -	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	1	X
D-E	ngagements hors bilan	1	
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	1	X X X X X X
8	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	1	X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	1	X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	1	×
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	i	X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - A	utres éléments d'informations		X
p.32	C1 - Etat du personnel	V	
p.02	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	V
	C3.1 - Liste des organismes dans lesqueis à été pris un engagement innancier		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		×
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		^
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.34	D2 - Arrêté et signatures	X	^
		- / \	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	Commune de Saint-Rémy	BP
71475	Service Comptabilité Dist M14	2017

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 776
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	25
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Grand Chalon	

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyennes nationales du potentiel	
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	20,45	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	36,74	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	217,01	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	,	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

### SYNTHESE DU BUDGET ANNEXE SERVICE A COMPTABILITE DISTINCTE

Ce budget, assujetti à la TVA, retrace la location de locaux communaux (locaux commerciaux, salles Brassens, du Parc...).

La section de fonctionnement est par nature déficitaire et nécessite de manière récurrente une subvention du budget principal pour être équilibrée.

La section d'investissement sera marquée par d'importants travaux de rénovation de la salle G.Brassens dont les coûts sont estimés à 1.45 M€

Le financement de ces travaux sera assuré par autofinancement et par un emprunt de 900 000 €.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT. (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où scherce des la catégorie de la catégorie

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
I - INFORMATIONS GENERALES	1	7
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	7

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

# RESULTATS 2016 LOCATIONS TVA SAINT REMY

### AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2016

COLL 012	Résultat à la cloture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de cloture	
INVESTISSEMENT TRANSFERT OONB FONCTIONNEMENT TRANSFERT OONB	259 241,85		64 133,83	323 375,68 10 806,96	
TOTAL	268 733,46 EUROS	0,00 EUROS	65 449,18 EUROS	334 182,64 EUROS	

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)	
Résultat investissement 31/12/2016 c/ 001 - Restes à réaliser en dépenses - Restes à réaliser en recettes	323 375,68 21 012,94 0,00
Besoin financement( résultat réel)	0,00
Affectation résultat Résultat de fonctionnement. Affect° au besoin de financement c/1068 Affect° en report à nouveau fct c/ 002	10 806,96 0,00

ST REMY le 17/01/2017 Le Receveur Municipal

ACIOTARD

TRESORERIE DE CHALON PERIPHERIE

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll	]
VUE D'ENSEMBLE	A1	1

### CONCTIONNEMENT

	FOI	NCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	260 593,00	249 786,04
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 10 806,96
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	260 593,00	260 593,00
	INV	ESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 461 947,06	1 159 584,32
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	21 012,94	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 323 375,68
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 482 960,00	1 482 960,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 743 553,00	1 743 553,00

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'èmission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

y		
nt-Rém	ın	
e de Sai	Place Jean Jaurès	ıt-Rémy
Commune de Saint-Rém	, Place Je	'1109 Saint-Rén

## Etat des dépenses engagées non mandatées

20/12/2016 - 16:40:50

Service Comptabilité Dist M14 - 2016

N° engagement	nent Désignation	Tiers	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
Compte: 2184 - Mobilier	t - Mobilier				854.08 €	
106	plateaux tables/taverne	ROGER CLEAU ETS		3132	854.08 €	106
Compte: 2313	Compte: 2313 - Constructions				20158.86 €	
66	Projecteurs/Salle Parc et Taverne	CGE DISTRIBUTION		3132	158.86 €	66
105	Assistance a maitrise d'ouvrage salle brassens	LONDORA		3130	20000.00 €	105

L'ordonnateur :

21012.94 €

Etat des lestes à léaliser l'épenses alrêlé à la somme loingtet on mitte douze eurs hatre unat quatorze cts (21012,914 £)

Le Recevedr Municipal,

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
CHALCM sur SAONE - PERIPHERIE
3, rue Pierre Mendès France - B.P. 124
71321 CHALON sur SAONE Cedex

Annick LIOTARD

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
	-	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	88 250,00	0,00	92 550,00	92 550,00	92 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 300,00	0,00	37 500,00	37 500.00	37 500.00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
1	Total des dépenses de gestion courante	128 550,00	0,00	131 550,00	131 550,00	131 550,00
66	Charges financières	4 814,00	0,00	5 293,00	5 293.00	5 293,00
67	Charges exceptionnelles	1 736,00	0,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Tota	al des dépenses réelles de fonctionnement	135 100,00	0,00	138 593,00	138 593,00	138 593,00
023	Virement à la section d'investissement (5)		BECKE GREATEN	0.00	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	121 000,00		122 000,00	122 000.00	122 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0.00
Tota	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	121 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
	TOTAL	256 100,00	0,00	260 593,00	260 593,00	260 593,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 260 593,00

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	1 248,39	0,00	2 498,14	2 498.14	2 498,14
73	Impôts et taxes	00	0,00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 500,00	0,00	124 000,90	124 000,90	124 000,90
	Total des recettes de gestion courante	125 748,39	0,00	126 499,04	126 499,04	126 499,04
76	Produits financiers		0,00	0,00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	0,00	122 427,00	122 427,00	122 427,00
Tot	al des recettes réelles de fonctionnement	245 748,39	0,00	248 926,04	248 926,04	248 926,04
	Opérations d'ordre de transfert entre sections (s Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	860,00		860,00 0,00	860,00 0,00	860,00 0,00
Tot	al des recettes d'ordre de fonctionnement	860,00		860,00	860,00	860,00
	TOTAL	246 608,39	0,00	249 786,04	249 786,04	249 786,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 10 806,96 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 260 593,00

### Pour information:

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION** 121 140,00 D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(1)</sup> Cl. Modalités de Vote 1-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2012000000000000000	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	854,08	6 500,00	6 500,00	7 354,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 933,00	20 158,86	1 442 973,00	1 442 973,00	1 463 131,86
	Total des dépenses d'équipement	62 933,00	21 012,94	1 449 473,00	1 449 473,00	1 470 485,94
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 800,00	0,00	11 614,06	11 614,06	11 614,06
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	33 800,00	0,00	11 614,06	11 614,06	11 614,06
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses réelles d'investissement	96 733,00	21 012,94	1 461 087,06	1 461 087,06	1 482 100,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	860,00	The state of the state of	860.00	860.00	860.00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'investissement	860,00		860,00	860,00	860,00
	TOTAL	97 593,00	21 012,94	1 461 947,06	1 461 947,06	1 482 960,00

D 001 SOLDE	D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
		=
TOTA	L DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 960,00

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	897 584,32	897 584,32	897 584,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	1 037 584,32	1 037 584,32	1 037 584,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'investissement		0,00	1 037 584,32	1 037 584,32	1 037 584,32
021	Virement de la section de fonctionnement (4)		Administrative school	0,00	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	121 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000.00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes d'ordre d'investissement	121 000,00		122 000,00	122 000,00	122 000,00
	TOTAL	121 000,00	0,00	1 159 584,32	1 159 584,32	1 159 584,32

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	323 375,68
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 960,00

### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	121 140,00
FONCTIONNEMENT (10)	77.55.4111.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
II DESCENTATION CENERAL E DU DURCET		$\neg$

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement realises sur les unes requirer la une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(	Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

### 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	92 550,00		92 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 500,00		37 500.00
014	Atténuations de produits	0,00		0.00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00		1 500.00
66	Charges financières	5 293,00	0.00	5 293.00
67	Charges exceptionnelles	1 750,00	0.00	1 750,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	122 000,00	122 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0.00
023	Virement à la section d'investissement	別が出るないできずいます。	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	138 593,00	122 000,00	260 593,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 593,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0.00	0,00
13	Subventions d'investissement	0.00	860,00	860.00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	11 614,06	0,00	11 614,06
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	BOAT OF THE BOAT OF THE MINUTES	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 354,08	0,00	7 354.08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 463 131,86	0,00	1 463 131,86
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 482 100,00	860,00	1 482 960,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 960,00

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 <sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(5)</sup> Si la commune du l'établissement apprique le régime des provisions budgetaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll	7
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	

### 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0.00	WE'RE THE LITTLE BETWEEN	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 498,14		2 498,14
73	Impôts et taxes	0.00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0.00
75	Autres produits de gestion courante	124 000,90	0.00	124 000.90
76	Produits financiers	0.00	0.00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 427,00	860,00	123 287,00
	Recettes de fonctionnement - Total	248 926,04	860,00	249 786,04

	т
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 806,96
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 593,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	140 000,00	0,00	140 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	897 584,32	0,00	897 584,32
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0.00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		122 000,00	122 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0.00	0.00
3	Stocks	0,00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement		0.00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 037 584,32	122 000,00	1 159 584,32

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	323 375,68
-	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 960,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Yompris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
III. VOTE DU BUDCET		7

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	88 250,00	92 550,00	92 550,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60612	Énergie - Électricité	36 500,00	36 500,00	36 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	2 200,00	2 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	350,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures		150,00	150,00
611	Contrats de prestations de services	1 600,00	1 600,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615221 615228	Entretien et réparations bâtiments publics	2 222 22	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien et réparations autres bâtiments Autres biens mobiliers	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6161	Assurance multirisques	4 200,00	5 200,00	5 200,00
6188	Autres frais divers	4 500,00 200,00	5 200,01	5 200,01
6226	Honoraires	2 000,00	7 300,00 2 000,00	7 300,00
6228	Divers	7 200,00	0,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	999,99	999,99
63512	Taxes foncières	16 200,00	17 200,00	17 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 300,00	37 500,00	37 500,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	37 300,00	37 500,00	37 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00	500,00	500,00
TO	TAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	128 550,00	131 550,00	131 550,00
66	= (011+012+014+65+656) Charges financières (b)	4 814,00	F 202 00	5 202 00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		5 293,00	5 293,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6688	Autres	314,00	293,00 1 500,00	293,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 736,00	1 750,00	1 500,00 1 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	736,00	750,00	1 000,00 750,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	7.55,55	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	135 100,00	138 593,00	138 593,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	121 000,00	122 000,00	122 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	121 000,00	122 000,00	122 000,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	121 000,00	122 000,00	122 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	121 000,00	122 000,00	122 000,00
TOTAL D	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	256 100,00	260 593,00	260 593,00

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	260 593,00

B-1-1-B

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	Λ1	7

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	907.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	293.00

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

R.1-1-R

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	1

Chap/ art (1)	100.5	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 248,39	2 498,14	2 498,14
70878	par d'autres redevables	1 248,39	2 498,14	2 498,14
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	124 500,00	124 000,90	124 000,90
752	Revenus des immeubles	124 500,00	124 000,90	124 000,90
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	125 748,39	126 499,04	126 499,04
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	120 000,00	122 427,00	122 427,00
774	Subventions exceptionnelles	120 000,00	122 427,00	122 427,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	245 748,39	248 926,04	248 926,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	860,00	860,00	860,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	860,00	860,00	860.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	860,00	860,00	860,00
TOTAL	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	246 608,39	249 786,04	249 786,04

+	
0,00	
+	
10 806,96	
=	
260 593,00	

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote l-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 000,00	6 500,00	6 500,00
2184	Mobilier	2 000,00	2 500,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	56 933,00	1 442 973,00	1 442 973,00
2313	Constructions	56 933,00	1 442 973,00	1 442 973,00
	Total des dépenses d'équipement	62 933,00	1 449 473,00	1 449 473,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 800,00	11 614,06	11 614,06
1641	Emprunts en euros	6 300,00	6 600,00	6 600,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 014,06	5 014,06
	Total des dépenses financières	33 800,00	11 614,06	11 614,06
То	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	96 733,00	1 461 087,06	1 461 087,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	860,00	860,00	860,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	860.00	860,00	860,00
13913	Départements	860,00	860,00	860.00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	860,00	860,00	860,00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	97 593,00	1 461 947,06	1 461 947,06

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	21 012,94
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 482 960,00

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations pour compte de tiers.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
R-1-1-B

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	1111	7

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		140 000,00	140 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		140 000,00	140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		897 584,32	897 584,32
1641	Emprunts en euros		897 584,32	897 584,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		1 037 584,32	1 037 584,32
Ţ	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES		1 037 584,32	1 037 584,32
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	121 000,00	122 000,00	122 000,00
28132	Immeubles de rapport	118 000,00	119 600,00	119 600,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	2 400,00	2 400,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	121 000,00	122 000,00	122 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	121 000,00	122 000,00	122 000,00
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	121 000,00	1 159 584,32	1 159 584,32

т-
0,00
+
323 375,68
=
1 482 960,00

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers,
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
III - VOTE DU BUDGET	III	7
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

### POUR VOTE (Chapitre)

### POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b <b>0,00</b>
R	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes	à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'e	xercice
тот	TAL RECETTES AFFECTEES	С	0,	00 d		0,00
	RESULTAT = (c+d)	- (a+b)				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif

B-1-3-B3

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VIIF D'ENSEMRI F (1)	A1	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	11 614.06	4 000.00	0.00	00.00	1 445 473.00	0.00	00.00	0.00	0.00	0.00	00.00	1 461 087.06
Equipements municipaux (2)		4 000,00	00'0	00'0	1 445 473,00	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	1 449 473,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Opérations financières	11 614,06											11 614,06
Dépenses d'ordre	860.00											860.00
Total dépenses de l'exercice	12 474,06	4 000,00	00'0	00'0	1 445 473,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 461 947,06
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	21 012,94	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	21 012,94
Total cumulé dépenses d'investissement	12 474,06	4 000,00	00'0	00'0	1 466 485,94	000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 482 960,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 159 584,32	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 159 584,32
RAR N-1 et reports	323 375,68	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	323 375,68
Total cumulé recettes d'investissement	1 482 960,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 482 960,00

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	168 043,00	00'0	00'0	00'0	70 758,05	00'0	2 718,42	00'0	00'0	00'0	19 073,53	260 593,00
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	168 043,00	00'0	00'0	00'0	70 758,05	00'0	2 718,42	00'0	00'0	00'0	19 073,53	260 593,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	123 287,00	00'0	00'0	00'0	35 140,86	00'0	23 483,00	00'0	00.00	0.00	67 875.18	249 786 04
RAR N-1 et reports	10 806,96	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	10 806.96
Total cumulé recettes de fonctionnement	134 093,96	00'0	00'0	00'0	35 140,86	00'0	23 483,00	00'0	00'0	0.00	67 875.18	260 593.00
1) I mendinalization and most detail and includes an extension of the contract			l									

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs horms les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nommune de notionelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les régles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et (2) Ou biens de la structure intercommunale.

	Con	Commune de Saint-Rémy	aint-Rémy	- 71 - Se	ervice Comptabilité Dist M14	rtabilité Di	st M14				ВР		2017
				IV - AN	NEXES							≥	_
	4d	RESENTATI	ON CROIS	LEMENTS EE PAR F	ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	VUE D'EN	SEMBLE (	1)				A1	Т
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
INVEST	INVESTISSEMENT												
DEPENSES	SES												
Total dép	Total dépenses d'investissement	12 474,06	4 000,00	0,00	00'0	1 466 485,94	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 482 960,00
Dépense	Dépenses réelles	11 614,06	4 000,00	00'0	00'0	1 466 485,94	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 482 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 614,06	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	11 614,06
1641	Emprunts en euros	00'009 9	00'0	00°0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'009 9
165	Dépôts et cautionnements reçus	5.014,06	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	5 014,06
21	Immobilisations corporelles	00'0	4 000,00	00'0	00'0	3 354,08	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	7 354,08
2184	Mobilier	00'0	00'0	00'0		3 354,08	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 354,08
2188	Autres immobilisations corporelles	00'0	4 000,000	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	4 000,00
23	Immobilisations en cours	00'0	00'0	00'0		1 463 131,86	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 463 131,86
2313	Constructions	00'0	00'0	00'0		1 463 131,86	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 463 131,86
Dépense	Dépenses d'ordre	860,00	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	860,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00	00'00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	860,00
13913	Départements	860,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	860,00
RECETTES	TES												
Total rec	Total recettes d'investissement	1 482 960,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 482 960,00
Recettes réelles	réelles	1 360 960,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 360 960,00
100	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	323 375,68	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	323 375,68
100	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	323 375,68	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	0000	00'0	00'00	323 375,68
13	Subventions d'investissement	140 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	140 000,00

119 600,00 2 400,00

00'0

00'0

00'0

00'0

**00** 00 0

00.00

2 400,00

119 600,00

122 000,00

Opérations d'ordre de transfert entre sections

Immeubles de rapport

28132

040

28188

FONCTIONNEMENT

122 000,00

00'0

00'0

122 000,00 122 000,00 897 584,32

0,00

00.00 00.00 00.00 00.00 00.00 00.00

00.00 00.00 00.00 00.00 00.00

00'0 00'0 00'0

00'0

00.00 00.00 00.00 00.00 00.00 00.00

00'0

00'00 00'00 00'00 00'0

00'0 00'0

00'0 00'0 00'0 00'0 00'0

00,00

897 584,32 897 584,32

140 000,00

Dotation d'équipement des territoires ruraux Subventions d'investissement

1331

Emprunts et dettes assimilées

Emprunts en euros

1641

Recettes d'ordre

00'0

00,00

00,00 00,00 0,00

323 375,68 140 000,00 140 000,00 897 584,32

00,00

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE DENSEMBLE   1		Cor	Commune de Saint-Rémy	saint-Rémy	- 11 -	Service Comptabilité Dist M14	otabilité Di	ist M14				ВР		2017
This part   This														
PRESENTATION CROSEE PARFONDIAN   Pare   Pa					IV - AN	NEXES							2	Γ
1		á	RESENTATI	E ON CROIS	ELEMENTS	S DU BILAN	VUE D'EN	SEMBLE (	1)				A1	
	Art (1)		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
	DEPEN	VSES												
Charges a caracterise général   Company   Co	Total dé	penses de fonctionnement	168 043,00	00'0	00'0	350.0	70 758,05	00'0	2 718,42	00'0	00'0	00'0	19 073,53	260 593,00
Charges & connection general   Continues desiration general	Dépens	es réelles	46 043,00	00'0	00'0		70 758,05	00'0	2 718,42	00'0	00'0	00'0	19 073,53	138 593,00
Energy teacher and season statement   1,000	011	Charges à caractère général	00'0	00'0	00'0		70 758,05	00'0	2 718,42	00'0	00'0	00'0	19 073,53	92 550,00
Autres fountilates destination consideration of the control of the contro	60611	Eau et assainissement	00'0	00'0	00'0		3 000,000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 000,00
Authorise positionates of control of contro	60612	Energie - Electricité	00'0	00.00	00.00		36 500,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	36 500,00
Fountainties de petit équipement         0,00	60631	Autres fournitures non stockees  Fournitures d'entretien	00'0	00.00	00'0	5965 55	1 730,47	00,00	269,53	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00
Control standings and between et countriuress         0.00         0.	60632	Fournitures de petit équipement	00'0	00'0	00'0		200,00	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0	00.0	200,00
Contraction of easier search each contraction of a service each contraction of a service each contraction of a search each each each contraction of a search each each each each each each each ea	8909	Autres matières et fournitures	00'0	00'0	00'0		150,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	150,00
Ethicelement experience studies beginned by a compare a control of the compared by a control of the contro	611	Contrats de prestations de services	00'0	00'0	00'0		1 600,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 600,00
Autres before morbilises some solutions are selected in the selection of the control of the cont	815221	Charges locatives et de copropriete	00.0	00.0	0,00		0,00	00'0	356,96	00'0	00'0	00'0	3 643,04	4 000,00
Autrest before mobiliers  Autrest before mob	615228	Entretien et réparations autres bâtiments	00.0	00'0	00.0		1 000,00	00'0	00'0	00'0	00.00	00.0	1 085,53	2 000,00
Maintenance         Maintenance         Maintenance         0.00	61558	Autres biens mobiliers	00'0	00'0	00'0		2 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	2 000,00
Assurance munitaques    Autrest friesd wirets   Autres	6156	Maintenance	00'0	00'0	00'0		5 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0000	00'0	5 200,00
Proposition of the proposition	6161	Assurance multirisques Autres frais divers	00,00	00'0	00'0		2 484,69	00'0	284,63	000	00'0	0,00	2 430,69	5 200,01
Frais de telécommunications   Company   Comp	6226	Honoraires	00'0	00'0	00'0		2 000,000	00.00	00.0	00.0	00'0	0000	00.00	7 300,00
2         Taxes foncières         0,00         0,00         1,807,30         0,00         1,807,30         0,00<	6262	Frais de télécommunications	00'0	00'0	00'0		66'666	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	66,666
Charges de personnel et frais assimilés         37 500,00         0,0	63512	Taxes foncières	00'0	00'0	00'0		3 478,43	00'0	1 807,30	00'0	00'0	00'0	11 914,27	17 200,00
Autres charges de gestion courante         37 500.00         0,00 <td>012</td> <td>Charges de personnel et frais assimilés</td> <td>37 500,00</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>37 500,00</td>	012	Charges de personnel et frais assimilés	37 500,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	37 500,00
4 utres charges de gestion courante         1500,00         0,00	6215	Personnel affecte par la collectivité de rattachement	37 500,00		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	37 500,00
Creames admises en non-valeur   1000,000   0	65	Autres charges de gestion courante	1 500,00		00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 500,00
Charges diverses de la gestion courante         500,00         0,00 </td <td>6541</td> <td>Créances admises en non-valeur</td> <td>1 000,00</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td></td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>00'0</td> <td>1 000,00</td>	6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	1 000,00
Interest financières         Charges financières         0,00	658	Charges diverses de la gestion courante	200,00	00'0	00'0		00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	500,00
Interests regiete a thecheance   3500,000   0,000	99	Charges financières	5 293,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	5 293,00
Autrest = ratischement des intereits courus non echus   293,00   0,00	66111	Intèrêts réglés à l'échéance	3 500,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 500,00
Charges exceptionnelles         1750,00         0,00 <th< td=""><td>21129</td><td>Interess - rattachement des interets courus non echus Autres</td><td>293,00</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td></td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>00'0</td><td>293,00</td></th<>	21129	Interess - rattachement des interets courus non echus Autres	293,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	293,00
Titres annulés (sur exercices antérieurs) 1 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	29	Charges exceptionnelles	1 750,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	0.00	00'0	00'0	00'0	1 750 00
Autres charges exceptionnelles 750,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	673	Titres annulès (sur exercices antérieurs)	1 000,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00.00	00:00	00.00	00 0	1 000 000
	678	Autres charges exceptionnelles	750,00	00'0	0,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0	750,00

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017	
IV - ANNEXES	2		
ELEMENTS DU BILAN	A1		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)			

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
Dépenses d'ordre	d'ordre	122 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	122 000.00
042 (	Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	122 000.00
1189	Dotations aux amort, des immos incorporelles et corpore	122 000,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	122 000,00
RECETTES	ES												
Total recet	Total recettes de fonctionnement	134 093,96	00'0	00'0	00'0	35 140,86	00'0	23 483,00	00'0	00'0	00'0	67 875,18	260 593,00
Recettes réelles	éelles	133 233,96	00'0	00'0	00'0	35 140,86	00'0	23 483,00	00'0	00'0	00'0	67 875,18	259 733,00
002 F	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou dél	10 806,96	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	10 806,96
	Résultat de fonctionnement reporté (excèdent ou déficit)	10 806,96	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	10 806,96
70 F	Produits des services, du domaine et ventes diverse:	00'0	00'0	00'0	00'0	1 506,43	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	991,71	2 498,14
70878 p	par d'autres redevables	00'0	00'0	00'0	00'0	1 506,43	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	991,71	2 498,14
	Autres produits de gestion courante	00'0	00'0	00'0	00'0	33 634,43	00'0	23 483,00	00'0	00'0	00'0	66 883,47	124 000,90
2	Revenus des immeubles	00'0	00'0	00'0	00'0	33 634,43	00'0	23 483,00	00'0	00'0	00'0	66 883,47	124 000,90
77 F	Produits exceptionnels	122 427,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	122 427,00
774   8	Subventions exceptionnelles	122 427,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0000	00'0	00'0	00'0	00'0	122 427,00
Recettes d'ordre	Tordre	860,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	860,00
042 (	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	860,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	860,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	860,00

2017		
ВР	2	A2.1
Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature indicators in the second of the secon	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des	Montant des remboursements N-1	s S N-1	Encours restant dû au
rour criaque ligite, iriolquei le riurriero de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	ilages N-1	Intérêts (3) Rembo	Remboursement du tirage	01/01/N
Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la débierant de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) In s'agit des nitérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesqueis les intérêts de trèsorerie pour les de trèsoreries de trèsoreries pour les de trèsoreries de

20

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

													7
					Empr	unts et d	ettes à l'	origine	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				
Nature			Date Date du	Date du		Type de		Taux initial	- F	Periodicité	Profil	Possibilité de	Catégoria
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme preteur ou Date de chef de file signature	Signature	ou date de premier mobilisation rembt	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	aux Devise stua- riel	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	rembour- sement anticipé partiel O/N	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			And State	Name of the last	95 409,50					- STATES	ATTACABLE CO.	STATE STATE	
1641 Emprunts en euros (total)	となる 日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日本の日	of the second	Section 1	No. of the last	95 409,50	all the same	100000	100	iter opensmisse		Properties or parties		
06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE 01/09/2009 DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2009		01/09/2009	95 409,50 C	O		5.05	5.12	4	d	z	B-1
Total général				1000000	95 409,50				10 NG NG 19	7		可是是	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêr; E. fixe; Y. variabble simple: C. complexe ('cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Merthonner le un contract en contract (est s'endevière le le propriet le la production de seule s'endevière le la contract (est s'endevière le la contract le la contract le la contract le se remboursement annuel progressif. F pour annuel progressif. F pour annuel progressif. F pour annuel constant, P pour annuel progressif. F pour annuel constant annuel constant, P pour annuel constant, P pour annuel constant, P pour annuel constant, P pour annuel progressif. F pour annuel constant à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	2	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

					Emprunts et Dettes au 01/01/2017	et Dettes	au 01/01	/2017				
Nature	Converting 2	8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	Catégorie d'emprint	Canital restant			Taux d'intérêt	ırêt	Annı	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N (10)	Montant	après couverture éventuelle (11)		Durée résiduelle (en années)		Index (13)	Type de Index (13) la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		53 207,46		To the same	No. of the last of	The second second	6 529,57	2 722,06	0.00	795,91
1641 Emprunts en euros (total)	SAN SERVICE SERVICES	00'0	を は の 日本 の	53 207,46	STATE OF STATE OF	Section 2	1	TO THE PERSON NAMED IN	6 529,57	2 722,06	00.00	795,91
06100 - MON 241	z	00'0		53 207,46	79'9	ပ		5.12	6 529,57	2 722,06	0.00	795,91
Total général		00'0		53 207,46				中華製作	6 529,57	2 722.06	00.00	795,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trèsorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est souverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie, L'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt: F. fixe; V. variable simple : C. complexe (cfest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des inferêts des au titre du contrat n'isial et comptabilisés à l'article 66611 « Intérêts réglès à l'échèance » (intèrêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

2017			
ВР	2	A2.3	
Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée D du I contrat b	Durée Dates des Taux Taux du périodes minimal maximal contrat bonifiées (5) (6)	Taux minimal m (5)	Taux naximal (6)	Coût de sortie	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au payer au cours de cours de l'exercice (10) cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)	Contract activities and and an artist and an artist and artist artist artist artist and artist art	SECTION SECTION	STEWARTS STATE	THE PERSON		TO SECURE	Section 1	No.						
06100 - MON 241	SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	95 409.50	53 207.46	<del></del>	15,00		Taux fixe 5.05% a 5.05% a brrière 6.5% sur 6.5% sur Euribor 12M(postif 12M(postif xe) xe)	Taux fixe 5.05% à brrière 6.5% sur Euribor 2M(postfi	11 335,57	0	5.12	2 722,06	00'0	100,00 %
TOTAL (B)	日本 はははないのかです	95 409,50	53 207,46				000000000000000000000000000000000000000					2 722,06	00'0	100,00 %
Option d'échange (C)	一方の の の の の の の の の の の の の の の の の の の		Bully Control of	The Control of the	Section 1	The state of the s	September 1	Total Control	Andrew State					
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													10 金属	
Autres types de structures (F)												· 是 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
TOTAL GENERAL		95 409,50	53 207,46			0.000 kg	1000000	H Courte			N. S.	2 722,06	00'0	100,00 %

(1) Répatir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charté de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant de la couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant cit con cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer le cassisciation de fouverture correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échaine et comptabilisés à l'article 66/11 et des intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66/11 et des intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66/11 indiquer les intérêts à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 76/8.

23

2017			
ВР	2	A2.4	
Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure	us-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits						
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours						
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nombre de produits	-					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	53 207,46					
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(U) multiplicateur jusqu'à 5 capé multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Nombrodo						
	produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours		***				
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

2017			
ВР	2	A2.5	
Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

		Emprunt couvert	ivert				sul	Instrument de couverture	de couver	ture			
		Capital				Nature de	Viotionand do				V	Primes éventuelles	ntuelles
instruments de couverture (Four Chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû Date de au 01/01/N fin du contrat	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Type de la couverture (3) (change ou taux)	l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	l'instrument début fin du règlement des commissions payées pour reçues pour de couverture contrat contrat dintérêts (4) diverses d'option d'option d'option	Montant des commissions diverses	Primes payées pour r l'achat d'option	Primes eçues pour la vente d'option
Total				Section Spirite Line					Section 1				

Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 Indiquer la périodicité de réglement des intèrêts: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

2017			
ВР	2	A2.5	
Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de			Effet	de l'inst	Effet de l'instrument de couverture	ouverture			
: Réf	érence de		Taux payé	Taux	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	uits constatés e du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
Lem	emprunt	Index (5)	l'emprunt Index (5) Niveau de Index couvert taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Avant opération Après opération de couverture
_									
		AND THE SECOND						The state of the	The second second

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
IV ANNEVES	10.7	$\neg$

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Don	t
REPARTITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	- / - / N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

27

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP 2017
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7
AUTRES DETTES	

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A3	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les imn 500,00€	nobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.23	21-1 du CGCT) :	29/09/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	a de	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'entretien/bâtiments	20	22/09/2000
Linéaire	Immobilisation corporelles	20	24/03/2006
Linéaire	Immobilisation incorporelles	10	24/03/2006

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	IV	7
ELEMENTS DU BILAN	A6.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	4	1

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1	) Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPEN =A + B	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	7 460,00	7 460,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	6 600,00	6 600,00
1641	Emprunts en euros	6 600,00	6 600,00
Dépens	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	860,00	860,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	860,00	860,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 460,00	21 012,94	D001 0,00	28 472,94

B-1-1-B

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	7

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	122 000,00	III 122 000,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
Ressour	ces propres internes de l'année (b)(3)	122 000,00	122 000,00
28132	Immeubles de rapport	119 600,00	119 600,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 400,00	2 400,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	122 000.00	0.00	323 375.68	0,00	445 375,68

	M	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	П	28 472,94
Ressources propres disponibles	IV	445 375,68
Solde	V = IV - II (6)	+ 416 902.74

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précèdent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	BP	2017	
			7
IV - ANNEXES	≥		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	2		

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOI PERMANEN TEMPS COMPLE	S EMPLOIS BUDGETAIRES (3) S EMPLOIS ITS A PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	EFFECTIFS BUDG AGENTS TITULAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4) ENTS AGENTS NON TO LAIRES TITULAIRES	PLOIS 4) TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/BI95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Calégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail et par l'assemblée délibérante est proportionnel à l'activité dans l'année anneule travaillé (ETPT); le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité ans l'année acorrespond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

Exemple : un agent à mondétable de mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	ВР	2017
IV - ANNEXES	2	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - FTAT DII PERSONNEL ALI 04/04/2017	2	

		IV - ANNEXES	XES			≥
AUTRES ELEMI	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	MATIONS - E	TAT DU PERS	SONNEL AU 01/0	11/2017	5
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES SECTEUR	SECTEUR	REMUN	REMUNERATION (3)	loo	CONTRAT
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
					1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain). S : Social.

OTR: missions non rattachables à une filière. MS: Medico-social.
MT: Medico-social.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
ANIM Animation.
PM: Police.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a"; article 3, 1ême alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ême alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-b : article 3, 2ême alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fontcionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1" : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2" emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3" emplois de secrétaire de maine des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de 2 000 habitants et de 2 00

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 24, antide 27 de la loi n' 72012-247 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel. 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C. 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Alautres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un trattement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

33